

CENTRE PSYCHOTHERAPIQUE DE NANCY

Tel. : 03.83.92.52.43

1, rue du Docteur Archambault - 54520 LAXOU

Contact : Mr MANGEONJEAN – Directeur de l'Organisation des Soins, Sécurité, Usagers, Qualité et Recherche

E.Mail : secretariat.dso@cpn-laxou.com

Candidatures (Lettre de motivation et CV) à envoyer par mail au plus tard le 02/09/2022

POLE UNIVERSITAIRE DE PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

(PUPEA)

FICHE DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE

Fonction : Psychomotricien à temps plein

- 50% Hôpital de Jour 30 rue de la République, 54320 Maxéville
- 50% CMP (Centre Médico psychologique) sur la même structure

Liaisons hiérarchiques : Directeur des soins - Cadre supérieur de santé - Cadre de santé.

Liaisons fonctionnelles : Travail de liaison avec les équipes de pédopsychiatrie du secteur et du pôle, les services de psychiatrie générale, les partenaires tels que la PMI, l'Éducation Nationale, l'ASE, l'équipe de l'unité.

Horaire de travail : Du lundi au vendredi, en journée.

Résidence administrative : Hôpital de Jour de Maxéville

PRESENTATION

Le Centre Psychothérapeutique de Nancy (CPN) est un établissement public spécialisé en santé mentale, recouvrant la Meurthe et Moselle Sud. Le CMP en est une entité, intégré dans le Pôle Universitaire de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent (PUEPA). Cette unité travaille en lien avec les acteurs de l'enfance du territoire (ASE, PMI, éducation nationale...)

- Le Centre Médico - Psychologique de Maxéville est une unité d'accueil de proximité et de coordination des soins pédopsychiatriques qui s'adresse aux enfants et adolescents de 0 à 18 ans présentant des problématiques de santé mentale, via des consultations, en lien avec les familles et les partenaires.
- L'hôpital de jour de Maxéville accueille des enfants 3 à 11 ans présentant des difficultés majeures d'ordre psychologique et/ou des difficultés dans leur développement instrumental et/ou cognitif, en lien avec les familles et les partenaires. L'Hôpital de Jour comprend 2 Unités de 10 places chacune.

CATEGORIES PROFESSIONNELLES

- | | |
|------------------------------------|-------------------------------|
| - Praticien Hospitalier | - IPA |
| - Cadre supérieur de santé | - Educateur de jeunes enfants |
| - Cadre de santé | - Orthophoniste |
| - Psychologue | - Psychomotricien |
| - Infirmier | - Assistant socio-éducatif |
| - Éducateur spécialisé | - Art-thérapeute |
| - Assistante Médico-Administrative | |

MISSIONS

Sur prescription médicale :

- Réaliser les bilans psychomoteurs (corporel, sensoriel, émotionnel, attentionnel, spatio temporel...) et réaliser les prises en charge y afférentes
- Mettre en œuvre les suivis de thérapie psychomotrice, individuels ou de groupe, seul ou avec d'autres professionnels
- Articuler ses prises en charge avec celles de ses collègues dans le respect des compétences de chacun
- Participer à l'élaboration du projet de soin et aux différentes réunions cliniques

Missions individuelles :

- S'inscrire dans l'organisation du service
- Utiliser les outils de soins (dossier informatisé du patient), les outils de recensement de l'activité (PMSI) et les différents outils de transmissions et de communication
- Partager ses connaissances avec ses collègues et s'enrichir des leurs.
- S'inscrire dans les actions de formation
- Contribuer aux projets de l'établissement

COMPETENCES

- Avoir le sens de l'observation, de l'analyse et de la restitution des éléments cliniques (lors des réunions cliniques et dans le dossier patient) et proposer des prises en charge adaptées.
- Etre capable d'évaluer ses pratiques et de s'adapter à de nouvelles modalités de prises en charge
- Développer ses connaissances en matière de psychologie et de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent
- Savoir travailler en équipe pluridisciplinaire et en réseau en conservant son identité professionnelle et en respectant le champ de compétence de chacun
- Faire preuve de pondération, posséder des qualités d'écoute et relationnelles
- Faire preuve d'initiative et de disponibilité envers les patients et leur famille
- Etre capable d'adapter son organisation de travail en fonction des besoins de l'unité
- Maîtriser l'outil informatique (traitement de texte, utilisation de logiciels)

SPECIFICITES

- Prise en charge d'enfants ne disposant, pour certains, que de peu d'autonomie et de langage
- Horaires de travail modulables en fonction des possibilités d'accueil ou d'accompagnement des parents et des enfants
- Congés annuels à prendre pendant les périodes de fermeture de l'unité (périodes de vacances scolaires)
- Permis de conduire nécessaire